

# GROUPE DE HAUTE MONTAGNE

(G. H. M.)

ASSOCIATION DÉCLARÉE

SIÈGE SOCIAL : 7, RUE LA BOÉTIE

PARIS-8<sup>E</sup>

■■■■

COMPTE CH. P. PARIS 1571-99

PARIS. LE

29 Mai 1961

Monsieur Félix GERMAIN  
Avenue des Vignes

LA TRONCHE MONT FLEURY  
(Isère)

Mon cher Camarade,

Le Comité de Direction du groupe s'est réuni le 3 mai dernier.

Il a pris connaissance de votre demande d'être désormais considéré comme membre honoraire du G.H.M.

Il m'a chargé de vous remercier de votre geste qui témoigne d'une parfaite compréhension des statuts de notre groupe et de vous dire combien nous sommes tous très heureux de pouvoir continuer à vous compter parmi nous comme ami et membre honoraire.

Au nom du Comité, je tiens également à vous remercier d'avoir bien voulu, pendant de longues années, assurer à Grenoble la représentation de notre groupe et lui apporter l'appui précieux de votre grande compétence alpine.

Je vous prie de croire, mon cher Camarade, à mes sentiments les meilleurs.



J.M. PRUVOST  
Secrétaire Général